



**Spécial 1<sup>er</sup> mai / Présidence de la République,  
Assemblée nationale, OTR ...**

## Le travail bien fait célébré

Au Togo, la fête du travail a été également célébrée ce 1er mai par le personnel de la présidence de la République et des institutions rattachées. La célébration s'est déroulée en présence du ministre, secrétaire général de la présidence de la République, Sandra Ablamba Johnson.



PAGE 5

### POLITIQUE



1er mai 2023

## Continuer à faire du travail une valeur essentielle de la société togolaise

Le 1er mai 2023, le gouvernement et ses partenaires sociaux dont le patronat et les organisations syndicales se sont retrouvés pour faire le point des évolutions obtenues ces dernières années, et s'accorder sur le chemin qu'il reste à parcourir afin de continuer à faire du travail une valeur essentielle de la société togolaise.

PAGE 3

### REPORTAGE



Concours de beauté

## Le service Coris Money sponsorise Miss Campus

La cinquième édition du concours de beauté et de valorisation de la jeune fille étudiante "Miss Campus" s'est tenue le 29 avril 2023, au Palais des congrès de Kara. Après les éditions précédentes réalisées avec succès, ce concours ...

PAGE 11



### Terrorisme

## Maintenir la menace à distance

Le 27 avril dernier, le président de la République Faure Gnassingbé a accordé une interview à un média togolais. Lors de cet entretien, le chef de l'Etat a non seulement dévoilé pour la première fois, les noms des groupes terroristes qui attaquent le pays, mais aussi, les stratégies envisagées pour maintenir...

PAGE 5

### DERNIERES HEURES

#### 27 avril 2023 / L'ACGE organise un concert de bénédiction pour le Togo

Le 27 avril 2023, en fin d'après-midi, l'Association chrétienne pour la gestion des églises (ACGE) a organisé un concert gospel gratuit à l'Agora Senghor de Lomé. Le thème du concert était : « Pour la paix et le développement durables, le Togo sera confié à Dieu ».

Plusieurs artistes dont les ministres Venugne, Ayawavi, Moïse, Mawuto Tetey, ont presté sur le podium de la grande salle des conférences de l'Agora Senghor pour louer Dieu et implorer la bénédiction du Tout-puissant sur le Togo.

« Nous sommes heureux parce que vous avez spontanément répondu à notre invitation. L'indépendance n'a pas de confession de foi, ni de doctrine. C'est pour toutes croyances, c'est pour tout Togolais. Il y a 63 ans que le Togo est indépendant et c'est Dieu qui veille sur le Togo et les Togolais. Si nous regardons les crises qui se produisent dans les autres pays, vous conviendrez avec moi que Dieu aime le Togo et les Togolais, et nous devons lui exprimer notre gratitude. C'est pour cela que nous sommes rassemblés ici ce soir », a déclaré Emmanuel Attigan, serviteur de Dieu et président de l'ACGE.

« Je voudrais remercier le créateur qui a su vous inspirer de faire en sorte que vous mettiez dans votre quotidien, votre pays auquel il a donné naissance en 1958 et qui a été baptisé en 1960. Aujourd'hui, notre pays le Togo, l'or de l'humanité a 63 ans. C'est beaucoup ! Quand Dieu donne quelque chose à quelqu'un sans mérite particulier, il doit en prendre soin. C'est ce que nous devons faire pour notre pays », a relevé le Dr Kokou Sename, maire de la commune du Golfe 2, la commune qui a abrité le concert.

TM

**PIA**  
PÔLE INDUSTRIEL D'ATTRACTION  
— TOGO —

Une zone industrielle de pointe, au service de l'industrialisation togolaise

FRENCH ICERT  
150 CERTIFIED

www.pia-togo.com

	<p>1er mai 2023 <b>L'Assemblée nationale célèbre le travail bien fait</b></p>  <p>P5</p>	<p>Togo <b>Où en est le mandat social?</b></p>  <p>P 6&amp;7</p>	<p>Lutte contre la pollution <b>Vers le renforcement des Conventions de Bâle, Rotterdam, Stockholm</b></p>  <p>P 10</p>
---	---	--	--

## Echos des bénéficiaires des produits FNFI

### A la rencontre du « Groupement Ama »

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique « Echos des Bénéficiaires des produits FNFI », Togo Matin vous conduit à Kara dans la préfecture de la kozah, pour mettre sous les feux de la rampe les témoignages du " Groupement Ama" qui a obtenu le crédit Agrisef du FNFI et s'est lancé aujourd'hui dans la commercialisation de céréales.



Membres du Groupement Ama

Le produit "Accès des Agriculteurs aux Services Financiers" (AGRISEF) est un produit destiné aux petits exploitants agricoles qui veulent exercer une activité en rapport avec l'agriculture, l'élevage, la pêche ou la transformation. Chacun dans son activité autrefois, les membres du « Groupement Ama » ont décidé de fédérer leurs énergies pour passer à échelle leurs activités agricoles. Il fallait pour

cela trouver un léger coup de pouce financier pour leur permettre de pouvoir démarrer une activité à plus grande échelle.

« Seul on va vite, mais ensemble on va plus loin, dit le dicton. Nous avons pensé que si nous mettons ensemble nos énergies, nous pourrions agrandir nos superficies cultivables et avoir des productions plus importantes à vendre. Ainsi,

nous sommes un groupe de 10 personnes qui étions certes dans l'agriculture, mais avec des productions différentes. Nous avons alors décidé de nous mettre ensemble et nous sommes allés prendre des informations relatives au crédit Agrisef du FNFI auprès de PROMOFINANCE, une Institution de Microfinance partenaire du FNFI. Après avoir obtenu toutes les informations relatives au produit, comme nous étions

déjà en groupe solidaires, nous avons accepté de suivre la formation en gestion de crédit...C'est justement après cette formation que nous avons obtenu chacun un crédit de 100.000 FCFA qui nous a permis ensemble pour notre groupe solidaire de commencer à exploiter nos superficies cultivables. Aujourd'hui, comme vous le voyez, nous commercialisons des céréales, notamment le maïs, le mil, le sorgho, mais également les cossettes. Nous vendons ce que nous produisons et nous écoupons en gros et en détail », indiquent les membres du groupement.

L'expérience réussie du groupement Ama démontre qu'on peut également décider de se mettre en groupe pour exercer une activité génératrice de revenus et réussir à gagner le pari de son devenir. Aujourd'hui, le groupement ne rate aucun forum agricole, occasion pour lui de mettre ses productions sous les feux de la rampe, mais également partager son expérience avec les autres.

« Grâce à notre savoir-faire et à notre expérience, nous sommes souvent invités aux rencontres du monde agricole. Il Ya quelques semaines, nous étions invités à la foire agricole organisée en marge de la onzième

édition du Forum National du Paysan Togolais. C'était une très belle occasion pour nous, non seulement pour écouler nos productions, mais également pour voir quelles opportunités on peut encore avoir pour passer à échelle nos activités », poursuivent-ils.

Justement, en parlant d'opportunités à saisir, le groupement Ama ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Il entend rembourser à temps le crédit AGRISEF, obtenir le PAS AGRISEF, puis qui sais un jour obtenir un crédit encore plus conséquent pour aller de l'avant.

« Nous comptons très prochainement, une fois que nous aurons accès à d'autres cycles de crédit commencer à faire de la transformation. Nous pensons, pour commencer, essayer avec la transformation du sorgho en plusieurs dérivés. Nous verrons quelle appréciation le public en fera et si l'expérience est concluante, nous allons l'étendre à d'autres céréales issues de nos productions. Nous sommes plus que convaincu que l'agriculture est un secteur d'activité très porteur et on peut gagner sa vie en exerçant ce métier avec passion », concluent les membres du groupement.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 22 25 02 23 /  
90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Mson de la Presse: Casier N° 53  
Siège  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina  
Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari  
Responsable web:  
Carlos Amevor  
Comité de rédaction:  
Françoise Dasilva  
Alexandre Wémima  
Edem Dadzie

Félix Tagba  
Edodji Nadia  
Attipoe Edem Kodjo  
Responsable administrative:  
Gloria Léma Yagla  
Service commercial:  
DIRECT AGENCE  
Tél:(+228) 97 10 01 00 / 90 03 46 92

Graphiste:  
Eros Dagoudi  
Imprimerie: Direct Print  
Distribution : TogoMatin  
Tirage : (2000 exemplaires)

1er mai 2023

## Continuer à faire du travail une valeur essentielle de la société togolaise

**Le 1er mai 2023, le gouvernement et ses partenaires sociaux dont le patronat et les organisations syndicales se sont retrouvés pour faire le point des évolutions obtenues ces dernières années, et s'accorder sur le chemin qu'il reste à parcourir afin de continuer à faire du travail une valeur essentielle de la société togolaise.**

Le 1er mai est la Journée internationale des travailleurs. Elle est commémorée chaque année. C'est l'occasion pour les travailleuses et travailleurs partout dans le monde de se rappeler cette journée péniblement obtenue pour l'amélioration de leurs conditions de travail et de vie. Le 1er mai est le symbole de la journée de 8h de travail dans les entreprises sans réduction de salaire.

Au Togo, les centrales syndicales ont exprimé leur satisfaction par rapport aux avancées observées ces derniers temps. Il s'agit des dix mesures prises par le chef de l'Etat pour venir à la rescousse des populations et des investisseurs afin d'atténuer les effets de la vie chère ; de la revalorisation du Salaire minimum interprofessionnel garanti (Smig) ; de la tenue du forum national sur le dialogue social assorti d'une feuille de route dont la mise en œuvre a commencé par le

processus d'élaboration d'un pacte de stabilité social ; de l'organisation du Forum des producteurs agricoles du Togo (FoPAT 2023) dans chaque région pour la modernisation de l'agriculture et la promotion des produits locaux. Les syndicats saluent également la prise de mesures visant la réforme du système éducatif, la promotion et la gestion déconcentrée, participative et inclusive dans tous les domaines socio-économiques.

Les travailleuses et travailleurs ont toutefois de nouveau soumis des doléances au gouvernement et au patronat. Ce sont : l'application effective du nouveau Smig dans toutes les entreprises sans exception ; la nécessité de renforcer et améliorer l'appui de l'Etat aux organisations syndicales pour leur permettre d'assurer la formation et l'éducation ouvrière des travailleurs.

Ils demandent aussi au gouvernement d'accélérer le processus d'extension de la couverture maladie aux acteurs de l'économie informelle ; d'opérationnaliser l'assurance maladie universelle ; de mener des actions visant à renforcer

syndicales dans leur déclaration. La seule doléance que les employeurs formulent à l'endroit des travailleuses et travailleurs est que chacun d'eux fasse son travail avec une conscience professionnelle et une assiduité irréprochable.

par ailleurs, invité les travailleurs à cultiver toujours le travail comme une valeur chère à notre nation et comme un repère auquel notre société est profondément attachée. « Je me réjouis que dans un esprit d'honnêteté et de sincérité, les grandes



Gilbert Bawara (à gauche)

le partenariat entre l'Etat et l'enseignement confessionnel ; de promouvoir le dialogue social dans les entreprises pour résoudre certains problèmes spécifiques ; anticiper sur les conflits sociaux.

« Les organisations syndicales demandent instamment au gouvernement et aux employeurs de porter une attention bienveillante aux préoccupations susmentionnées pour rendre le travail décent, pour le bien-être des travailleuses et travailleurs de notre pays », ont fait noter les centrales

Le ministre de la Fonction publique, du Travail et du Dialogue social, Gilbert Bawara, a transmis les salutations fraternelles du président Faure Gnassingbé aux partenaires sociaux.

Ce dernier venait d'ailleurs de publier un message pour exhorter les employeurs à continuer de mettre l'Homme au centre de toutes les choses, en accordant une attention particulière à la protection des travailleurs, à la garantie de leurs droits et à leur épanouissement, dans le respect des lois et règlements. Faure Gnassingbé a,

avancées et les importants progrès qui ont été réalisés par le gouvernement sont reconnus aussi bien par les syndicats que par les employeurs. Aucune œuvre n'est parfaite. Nous continuons à être à l'écoute. Le gouvernement prendra l'initiative d'une réunion avant la fin du mois de mai 2023, afin que nous puissions parcourir de manière beaucoup plus approfondie les préoccupations qui ont été exprimées et que nous puissions continuer à rechercher les solutions », a déclaré Gilbert Bawara.

**Edem Dadzie**

## Terrorisme

### Les stratégies définies pour maintenir la menace à distance

**Le 27 avril dernier, le président de la République Faure Gnassingbé a accordé une interview à un média togolais. Lors de cet entretien, le chef de l'Etat a non seulement dévoilé pour la première fois, les noms des groupes terroristes qui attaquent le pays, mais aussi, les stratégies envisagées pour maintenir la menace à distance.**

Le président de la République reconnaît que le combat sera long avec la possible survenue de drames. Le pays étant en guerre, il faut s'y préparer. « Quand il y a la guerre, cela est inévitable », affirme Faure Gnassingbé. L'Etat islamique au grand Sahara et le Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans (GSIM), les deux ennemis aujourd'hui connus, ne vont certainement pas faire de cadeau. Mais, le chef de

l'Etat promet de venir à bout de ces malfaiteurs. Quand les autorités togolaises ont senti la menace, le premier réflexe a naturellement été de se défendre. Des mesures sont également prises pour éviter la radicalisation des populations, et aller vers la déradicalisation pour ceux qui seraient déjà sous influence. Ce travail est fait à travers le Comité interministériel de prévention et de lutte

contre l'extrémisme violent. Mais, étant donné que les forces du mal ne laissent aucun répit aux Forces de défense et de sécurité (FDS), et montrent par leurs actions qu'elles veulent

des actions offensives avec des résultats. Cela démontre une bonne préparation et une capacité d'adaptation au terrain de la part des FDS. Le Togo se préparait depuis

Koundjoaré, le vote de la loi de programmation militaire. La réponse militaire est confortée par une réponse sociale à travers le Plan d'urgence pour la résilience de la région des Savanes (PURS). Plus de 50 milliards sur les 250 milliards prévus ont déjà été engagés. Des projets comme des pistes rurales, des routes, des écoles, le raccordement à l'électricité, l'accès à l'eau potable, les projets agricoles etc... sont en cours sur le terrain.

La menace sera donc prise contrée avec une réponse plurielle qui prend en compte à la fois les causes et les symptômes pour protéger les populations, s'occuper des déplacés, défendre le territoire, préserver la paix, la stabilité et la sécurité qui sont des prérequis pour le développement.

**E. Dadzie**



Faure Gnassingbé

déstabiliser le pays, les Forces armées togolaises (FAT) mènent désormais

quelques années à travers la refondation des FDS, la mise en place de l'opération



## GVA TOGO, LE PIONNER DE L'INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT AU TOGO CÉLÈBRE SES 5 ANS

**Près de 400 000 ENTREPRISES ET FOYERS TOGOLAIS ELIGIBLES A CANALBOX**

**GVA TOGO**, le leader de l'Internet fixe Très Haut Débit, célèbre ses cinq ans de contribution au développement de l'économie numérique et de l'emploi au TOGO.

Depuis 2018, **GVA TOGO** déploie un réseau qui couvre aujourd'hui près de 400 000 foyers et entreprises dans tous les quartiers de la capitale Togolaise et de sa banlieue. Le Fournisseur d'Accès Internet poursuit l'extension de son réseau en dehors de la préfecture du Golfe avec notamment l'ouverture commerciale d'Adétikopé en Janvier 2023. Il propose des services exclusivement Très Haut Débit commercialisés sous la marque **CANALBOX** et améliore significativement la qualité de l'accès Internet pour de nombreux Togolais grâce à la fiabilité de son réseau basé sur la technologie fibre optique jusqu'au domicile (FTTH - Fiber to the Home).

**GVA Togo** est fier de son rôle pionnier dans la démocratisation de l'accès Internet Très Haut Débit, grâce notamment à ses formules d'abonnement illimitées à des tarifs abordables.

**GVA Togo** est le premier fournisseur d'accès internet à commercialiser des accès Internet Fixe Très haut débit fixe illimité à partir de 15 000F CFA/mois et le premier à offrir aux ménages Togolais un débit de 200Mbps. Sa mission, en ligne avec la stratégie Togo Digital 2025, est de démocratiser l'accès à Internet et de contribuer à faire du Togo un hub technologique en fournissant des solutions de connectivité innovantes, fiables et accessibles.

Cette connectivité a permis aux entreprises, notamment pendant la crise Covid19, de continuer à développer leurs activités et d'accéder à de nouveaux marchés, créant ainsi des emplois et stimulant l'économie togolaise.

**M. Armand SATO**, le Directeur Général de **GVA TOGO**, exprime sa gratitude envers les autorités togolaises, les abonnés, les partenaires et les collaborateurs de la société pour les cinq premières années de son existence.

« C'est grâce à la volonté politique de réduire la fracture numérique, aux actions concrètes dans ce sens et au soutien sans faille des plus hautes Autorités du Togo, en particulier de Madame la Ministre des Postes et de l'Économie numérique, que nous avons réussi à nous développer tout en

contribuant à cet écosystème essentiel au Togo.

Nous tenons à exprimer toute notre gratitude envers nos clients et partenaires pour leur confiance et leur soutien constants, qui ont contribué à faire de **GVA Togo** le leader de l'Internet fixe Très Haut Débit au Togo. Nous souhaitons les remercier chaleureusement pour leur fidélité et leur engagement, et nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre notre collaboration pour accompagner leur développement et leur succès.

Nous sommes conscients que le développement du très haut débit au Togo est étroitement liée à l'engagement et au talent de nos collaborateurs, qui s'investissent chaque jour pour offrir une expérience utilisateur exceptionnelle à nos clients. Nous sommes fiers de notre équipe et de son implication quotidienne dans l'amélioration de l'expérience de nos clients.

**GVA Togo** est ravi de célébrer son cinquième anniversaire aux côtés de ses clients et partenaires. Nous sommes impatients de poursuivre notre collaboration pour réaliser notre mission commune : offrir le meilleur du Très Haut Débit au Togo et décupler l'impact positif d'internet pour la société en termes de développement, d'innovation et de croissance inclusive »

Quant à **GVA TOGO**, l'entreprise continue sa croissance et son développement. Elle compte à ce jour plus de 140 salariés nationaux et sollicite également de nombreux prestataires Togolais, ce qui représente plusieurs centaines d'emplois indirects créés depuis le lancement des activités.

### A PROPOS DE GVA – GROUP VIVENDI AFRICA

**GVA**, filiale du groupe Vivendi, est un opérateur télécom spécialisé dans la fourniture d'accès internet Très Haut Débit en Afrique. **GVA** construit son propre réseau en fibre optique et investit à long terme, concrétisant ainsi sa vision en faveur du développement numérique.

**GVA** a lancé ses activités à Libreville (Gabon) en 2017, à Lomé (Togo) en 2018, à Pointe Noire et Brazzaville (République du Congo) en 2019, à Abidjan (Côte d'Ivoire), Kigali (Rwanda) en mars 2020, Ouagadougou (Burkina) en juin 2021, Kinshasa (RDC) en décembre 2021, Bobo Dioulasso (Burkina), Goma (RDC) et Rubavu (Rwanda) en mai 2022, Port Gentil (Gabon) en juin 2022 et Kinshasa (RDC) en décembre 2021. Dans chaque ville, **GVA** a contribué à la création de nombreux emplois locaux ainsi qu'à la professionnalisation des filières d'avenir pour les métiers de l'ingénierie, du numérique et de la distribution.

**CONTACT: communication@gva.africa / www.gva.africa**

## Présidence de la République

## La fête du travail célébrée dans l'allégresse

**Au Togo, la fête du travail a été également célébrée ce 1er mai par le personnel de la présidence de la République et des institutions rattachées. La célébration s'est déroulée autour du ministre, secrétaire général de la présidence de la République, Sandra Ablamba Johnson.**



La table d'honneur à la célébration

L'occasion a permis à Madame le ministre, secrétaire général de la présidence de la République de rappeler la place de choix qu'occupent les agents de la présidence de la République dans toutes les

actions de développement du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé. Elle a également souligné les efforts pour l'amélioration continue des conditions de vie et de travail des agents et fonctionnaires de l'Etat et a exhorté tout

le personnel au travail bien fait.

« L'ambition du président de la République est de disposer des ressources humaines de qualité pour une meilleure mise en œuvre de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025. Et il ne cesse de multiplier les initiatives pour que les fruits de la croissance de notre pays soient partagés de façon juste et équitable. C'est pourquoi, je vous invite à promouvoir davantage l'amour du travail bien fait, la responsabilité, l'esprit d'équipe, l'engagement citoyen et l'excellence

dans tout ce que nous aurons à faire, dans tout ce qu'on nous confiera à faire » a déclaré Sandra Ablamba Johnson.

Le ministre, secrétaire général de la présidence de la République a également félicité le personnel pour son dévouement et son exemplarité et a exprimé sa reconnaissance aux agents admis à la retraite pour leur loyauté et les sacrifices consentis dans la construction du pays.

Mme Ablamba Johnson, a rappelé les valeurs de la paix sociale qui demeure un levier incontournable dans la construction d'une nation prospère et d'un monde de travail plus juste et productif et a

encouragé à plus d'efforts conjugués. Ces actions ont pour finalité de contribuer au renforcement du socle de la gouvernance sociale, à la consolidation de la paix et de la cohésion nationale.

Pour sa part, le porte-parole du personnel a exprimé sa gratitude au chef de l'Etat, pour sa politique sociale et l'attention particulière qu'il accorde au monde du travail, aux agents de l'Etat, particulièrement ceux de la présidence de la République. Il a réitéré l'engagement du personnel à redoubler d'efforts pour l'atteinte des objectifs fixés à chaque département.

**Félix T.**

## Célébration de la fête des travailleurs

## Les agents de l'OTR et du ministère des finances appelés à plus d'ardeurs

**La fête des travailleurs a été célébrée lundi 1er mai dernier à Lomé, par les agents de l'Office togolais des recettes (OTR) et du ministère de l'Economie et des Finances. Pour l'occasion, la directrice de cabinet du ministère, Akou Mawussé Afidenyigba, a délivré un message aux agents au nom du ministre, Sani Yaya.**

La directrice de cabinet a salué les efforts de tous les travailleurs financiers et a appelé le ministère de l'Economie et des Finances à poursuivre son soutien au gouvernement pour la réussite de la feuille de route gouvernementale. « Cette journée, au-delà de sa dimension symbolique, nous interpelle constamment sur les urgences socio-économiques auxquelles notre pays doit faire face. Pour cela, le ministère de l'Economie et des Finances, qui est un département transversal, est invité à continuer de soutenir les efforts du gouvernement dans l'optique de la réussite pleine et entière de la feuille de route gouvernementale (Togo 2025). Votre action, vos résultats contribuent directement au développement économique et social de notre cher pays », a souligné l'officiel.

Aux agents de l'Office togolais des recettes, la directrice de cabinet du ministère de l'Economie et des Finances a souligné l'importance de cette journée qui interpelle sur les urgences socio-économiques auxquelles le pays doit faire face, au-delà de la réflexion sur les conditions de travail et dans le contexte actuel. « Plus la mobilisation des recettes est importante, plus les nouveaux projets seront développés en faveur de la population. Votre action, vos résultats contribuent, ainsi, directement au développement économique et social de notre cher pays », a-t-elle souligné.

Akou Mawussé Afidenyigba a invité les agents des deux institutions à « plus d'abnégation, d'ardeurs au travail, à la culture du résultat et à un sens élevé de responsabilité ».

**Félix Tagba**

## 1er mai 2023

## L'Assemblée nationale célèbre le travail bien fait

**Le monde a célébré, le lundi 1er mai 2023, la journée internationale des droits des travailleurs, communément appelée la fête des travailleurs. La représentation nationale togolaise a commémoré ladite journée. Ensemble, députés et membres du personnel de l'Assemblée nationale ont célébré le travail sous le signe de la gratitude et de la performance de l'administration parlementaire.**



Présidium de la célébration

L'engouement des députés et du personnel de l'administration parlementaire était remarquable. Dans leurs propos introductifs, le chef de cabinet, Efoé Kini et le 4<sup>e</sup> vice-président de l'Assemblée nationale, Pâcome Adjourouvi, représentant madame la présidente de l'Assemblée nationale ont, tour à tour, salué le dynamisme et la performance de l'administration parlementaire dans l'accompagnement des nobles missions du député et exhorté à plus

de professionnalisme et de discipline.

Dans un cadre serein empreint de convivialité, le secrétaire général du syndicat, M'madi Claude Nkoue, a évoqué les bonnes actions de la présidente de l'Assemblée nationale, telles que la nomination de 29 agents à des postes de responsabilité, l'octroi de la prime unique de législature. Par ailleurs, il a posé de nouvelles doléances contenues dans un cahier transmis au 4<sup>e</sup> vice-président. Le représentant de la

présidente de l'Assemblée nationale dans sa réponse, a promis de transmettre en l'état le cahier de doléances à la présidente avec la certitude qu'elle y prêtera, dans la mesure du possible, une oreille attentive, vu le degré de satisfaction à l'égard de l'administration parlementaire.

Dans une ambiance festive, empreinte de détente et d'humour, personnel parlementaire, députés et invités ont su agréer la tradition de la fête du 1er mai.

**Attipoe Edem Kodjo**

## Togo

## Où en est le mandat social?

**Le social s'est positionné aujourd'hui en tête de la Feuille de route 2020-2025 du gouvernement togolais. Il ne lésine pas sur les moyens pour atteindre les objectifs afin de satisfaire les populations. De l'énergie électrique/renouvelable en passant par le développement à la base pour aboutir à l'insertion professionnelle des jeunes, l'exécutif togolais enregistre des résultats de la mise en œuvre des projets et se donne le devoir de faire des exercices comparatifs et de partage avec d'autres pays d'Afrique et d'ailleurs.**



Installation de panneaux solaires

L'accès universel aux services sociaux de base et l'indépendance énergétique demeurent de puissants leviers d'amélioration de la qualité de vie des citoyens, surtout en milieu rural et périurbain. Le Togo qui veut baisser dans la mesure du possible les inégalités sociales, a choisi d'accroître le taux d'électrification sur le territoire. Le pays passe par l'installation des centrales énergétiques, la mise en œuvre des programmes innovants à moindre coût, la promotion des énergies renouvelables et protectrices de la santé, la facilitation des branchements électriques.

Kekeli Efficient Power est l'une des centrales installées au Togo. Sa construction est arrivée à terme en avril 2021. La centrale thermique Kekeli a coûté 65 milliards de francs CFA, le jeu en vaut la chandelle. C'est une infrastructure située dans la zone portuaire avec une capacité de 65 MW. Annuellement, elle peut produire 526 GWh d'énergie électrique. Le pays s'attend à ce que la centrale fournisse de l'énergie électrique à 1,5 million de personnes. Kekeli satisfera 20% de la demande domestique en électricité, facilitera la production de l'électricité sans consommation additionnelle de gaz pour limiter les rejets de CO2.

#### La centrale à Blitta, 50 MW de puissance pour plus de 158 000 ménages

Dans la région Centrale, à 270 kilomètres de Lomé, la centrale de Blitta, mise en marche en juin 2021, fournira de l'énergie électrique propre et renouvelable à plus de 158 000 ménages grâce à sa puissance

installée de 50 MW. Son coût est évalué à 35 milliards de francs CFA, c'est la plus grande centrale solaire photovoltaïque d'Afrique de l'Ouest. Elle produira 90 255 MWh d'énergie par an. Avec 123 344 panneaux qui couvrent près de 92 hectares, la centrale de Blitta permettra d'économiser au moins un million de tonnes de CO2 tout au long de sa durée d'activité. Cette



Insertion professionnelle en coiffure

infrastructure écoresponsable bâtie en 15 mois par Anea Power, illustre la volonté de l'Etat à promouvoir les énergies renouvelables dans le pays.

A travers Cizo, projet d'électrification rurale lancé en 2017, le Togo entend faciliter l'accès à l'énergie de 300 000 foyers (1 500 000 habitants) en 05 ans via les kits solaires domestiques financés en mode Pay-As-You-Go, équiper

1 000 centres de santé et 3 000 petites exploitations agricoles en kits solaires individuels ou d'irrigation.

A côté de cela, les dirigeants mettent en place les moyens pour maintenir le programme de chèque solaire de 2 000 francs mis à la disposition des foyers. Au moins, 120 000 lampadaires solaires seront installés dans les zones rurales. Eu égard à ces objectifs colossaux, on peut affirmer sans crainte de se tromper, que le Togo a des ambitions en matière d'électrification.

A l'horizon 2030, le Togo veut garantir aux populations un accès universel à l'électricité de qualité. Cette lutte acharnée menée depuis 2005, porte ses fruits. Le pays a déjà fait la moitié du chemin puisque le taux d'électrification national se situe à 50% aujourd'hui. Comme planifié dans la Feuille de route gouvernementale (2020-2025), ce taux sera amélioré grâce à une stratégie d'accès universel déjà élaborée afin de faciliter l'accès de tous à l'électricité quelle que soit la localisation. Au total, 06 unités de production (solaires et hydroélectriques) seront construites.

#### Développement à la base, credo de l'exécutif

Le bilan des efforts d'amélioration des conditions de vie des communautés pauvres au cours de ces trois dernières années en dit long. D'une année à une autre,

le pays a fait du développement à la base un moyen de lutte contre la précarité et un outil de promotion de l'inclusion sociale. Immédiatement, des mécanismes ont été mis en place pour répondre aux manquements constatés sur le terrain et qui empêchent les ménages de s'épanouir.

Le département ministériel du Développement à la base a atteint un taux d'exécution de 94% de sa lettre de mission en 2018. En termes de promotion de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, 16 000 emplois durables et 57365 emplois temporaires sont créés. 40 infrastructures socioéconomiques sont réalisées au profit des communautés à la base. Plus de 91 000 élèves du préscolaire et du primaire ont mangé à leur faim. 50 plateformes multifonctionnelles sont installées. De surcroît, 4 455 jeunes ont renforcé leur employabilité à travers le volontariat ; 8 774 jeunes sont formés en création d'entreprise et de gestion de crédit

#### 100% des objectifs atteints en 2019

45 700 ménages ont bénéficié de l'extension des transferts monétaires (15 000 francs par trimestre). Les repas scolaires sont régulièrement offerts à 95 000 élèves. 690 groupements d'intérêt économique sont financés. Plus de 120 000 emplois temporaires sont créés et 8 500 volontaires nationaux sont mobilisés sur

le budget alloué aux besoins pressants des populations vulnérables est conséquent et les résultats obtenus éliminent progressivement la pauvreté. Incontestablement, le ministère du Développement à la base, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, institution créée en 2011, prouve sa valeur.

A travers l'opérationnalisation du ministère susmentionné, le

des missions de développement. L'organisation du 1er Marché international de l'artisanat du Togo (Miato) a favorisé la création de 821 entreprises artisanales, l'engendrement de 2 469 emplois et l'assurance maladie pour 411 artisans. Plus de 05 milliards de francs CFA de crédits furent alloués aux jeunes entrepreneurs et 16 500 emplois durables ont été engendrés par les microentreprises créées. La même année, Nunya Lab,



#### Sur la voie de l'insertion professionnelle en menuiserie

premier incubateur de startups, a été ouvert et dédié aux jeunes.

Les attentes étaient encore plus grandes avec l'apparition de la Covid-19. Tout de même, le pari est tenu. Les capacités de 3 700 groupements et communautés sont renforcées. 206 infrastructures socioéconomiques sont réalisées sans oublier la construction de 07 plateformes multifonctionnelles.

#### Des repas chauds sont offerts à 97 000 écoliers, soit 103,2% de la cible

59 000 ménages ont reçu des transferts monétaires. Le gouvernement a alloué 2,7 milliards de francs CFA de crédits aux entrepreneurs, ce qui a facilité la création de 7389 microentreprises, 13 863 emplois directs et 251 554 emplois temporaires. 1 069 entreprises artisanales ont été créées. Elles ont généré 2 546 emplois artisanaux. 25 milliards de francs sont mobilisés par l'Etat dont la lettre de mission a été exécutée à 97,4%.

Depuis sa création il y a 10 ans, l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb), organe exécutif des actions du ministère, a consacré plus de 100 milliards de francs CFA aux projets dans les secteurs de l'éducation, la santé, l'alimentation et les activités génératrices de revenus. Indubitablement, le Togo fait bon ménage avec le développement à la base.

#### Paeij-SP : insertion socioprofessionnelle des jeunes togolais facilitée

L'épanouissement de la jeunesse à travers la mise en place d'une politique d'insertion professionnelle adéquate, est un objectif prioritaire pour l'Etat. Logiquement, l'agriculture, secteur aux atouts énormes mais mal exploités, est mise à contribution. Afin de donner un coup d'accélérateur à ce secteur, les gouvernants ont initié le Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (Paeij-SP).

Depuis lors, beaucoup de jeunes ont le sourire aux lèvres.

Le Paeij-SP est mis sur pied en avril 2016. Ses objectifs s'articulent autour de deux activités : le développement des compétences entrepreneuriales des jeunes dans les secteurs porteurs ; l'appui à la mise en place d'un dispositif inclusif de financement. Le projet devrait durer 05 ans (2016-2020) ; il a été prolongé d'une année et a pris fin le 31 décembre 2021.

Le Paeij-SP prend en compte les filières maïs, manioc, soja, les petits ruminants et les volailles. Au 30 juin 2021, 28 PME/PMI issues de 10 chaînes de valeurs agricoles ont été appuyées ; 1 420 primo-entrepreneurs individuels et 2 135 groupements ont été



#### Pour une jeunesse épanouie

accompagnés. Ils ont ensuite intégré les chaînes de valeurs agricoles. 13,3 milliards de francs CFA de crédits ont été alloués à 20 PME/PMI, 774 primo-entrepreneurs individuels et 1159 primo-entrepreneurs en groupements, soit 700 millions de francs CFA de crédits supplémentaires octroyés par rapport au montant initial du projet estimé à 12,6 milliards. Le Paeij-SP a facilité la création de 35 000 emplois directs, contre 19 600 initialement prévus.

#### Niveau d'agriculture renforcé

Grâce aux financements du Paeij-SP, les chaînes de valeur ont développé leurs activités comme

la production, l'écoulement des produits, offrant ainsi des opportunités d'emplois aux jeunes. De plus, les formations en entrepreneuriat organisées en faveur des producteurs promeuvent l'entrepreneuriat dans les secteurs à fort potentiel. Aujourd'hui, les acteurs de la filière manioc ont une unité de transformation dirigée par la Nouvelle société de commercialisation des produits agroalimentaires (NSCPA). Basée à Atakpamé, inaugurée en mai 2021 et financée à hauteur de 1,3 milliard de francs CFA, elle a une capacité de transformation de 50 tonnes de manioc par jour.

Par ailleurs, 02 entreprises font la fierté du projet. Il s'agit de JCAT et d'Agrokom, des structures spécialisées dans la production, la transformation et la distribution du soja et de la noix de palme. Au vu des résultats obtenus par le Paeij-SP à quelques mois de sa fin, il est clair qu'il laisse des traces positives ineffaçables dans la vie des jeunes entrepreneurs togolais.

#### Conférence internationale sur le développement à la base

Une conférence internationale inédite sur le développement à la base, s'est tenue les 29 et 30 juillet 2021 à Lomé. Deux thèmes ont été développés lors des travaux.

Thème 1: "les expériences croisées des politiques de développement à la base: quelle vision, quelles stratégies et quels plans de mise

Développement à la base, Myriam Dossou-d'Almeida.

« Ces deux jours ont démontré que les options et les choix qui sont faits par le Togo en matière de développement à la base, respectent les normes et ont des impacts directs et efficaces sur les populations ciblées... Nous avons aussi appris des autres. En ce sens, les leçons apprises de cette conférence vont nous permettre de revisiter nos politiques, d'adapter celles qui méritent de l'être et surtout de parfaire ce qui y est déjà bien, en prenant en compte les bonnes pratiques et les bonnes expériences de nos pays frères », a dit Myriam Dossou-d'Almeida.

La conférence a regroupé des personnalités des pays de la sous-région ouest africaine, d'Amérique latine et des Caraïbes, de l'Espagne, et d'Indonésie. Le ministre sénégalais du Développement à la base, Amadou Saar, a salué la politique de coopération entre le président du Togo, Faure Gnassingbé et celui du Sénégal, Macky Sall. « Je ne suis pas surpris de découvrir les prouesses du Togo dans le développement à la base car le pays a une volonté impulsée par son président Faure Gnassingbé, tout comme c'est le cas au Sénégal avec le président Macky Sall qui a également inscrit dans sa vision le développement à la base... Je suis très confiant pour le Togo », a-t-il confié.

« Cette rencontre d'échange revêt une importance capitale pour les pays. Aujourd'hui en Afrique de l'ouest, le Sénégal et le Togo sont des exemples qui cherchent à mieux faire et au même moment ils peuvent inspirer d'autres pays. Ce sont donc ces échanges qui permettent de voir ce que l'autre fait qui lui réussit et qu'il faut corriger chez soi », a fait comprendre Mario Pezzini, directeur du centre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

La conférence internationale sur le développement à la base est initiée par l'exécutif togolais à travers le ministère du Développement à la base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, en collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Elle a été présidée par le Premier ministre togolais, Victoire Tomégah-Dogbé, sur le thème « Les politiques pour les communautés de base: stratégies, approches novatrices et résilience ». Victoire Tomégah-Dogbé a souhaité une telle conférence « tous les deux ans », selon la convenance de toutes les parties prenantes.

**Attipoe Edem Kodjo**

## Pensée du jour

La vraie révolution c'est de pouvoir rompre avec son passé douloureux. Il est avantageux pour nous de radicaliser notre vie que de faire d'elle le reflet des autres. On a tous quelque chose de particulier que nous devons chercher à faire valoir au lieu de dire que c'est ainsi que nos prédécesseurs ont vécu. La vie des autres n'est pas égale à la notre

## Photo du jour



Légendez et commentez la photo ci-dessus

## Blagues

Mon voisin vient de me dire qu'il est sûr que sa femme vend les moutons en cachette car hier un gar l'a appelé pour demander si le mouton est là .

Allô papa, j'ai volé tes 20.000f pour jouer 1xbet et j'ai gagné 20 millions.

## Répond comme un père africain!

La police a arrêté un barriba ce matin; il lui demande s'il a besoin d'avocat. Il dit si possible mais avec deux pains sucrés, sinon qu'il a faim

J'ai enceinté ma ménagère et je l'ai épousée en même temps. Maintenant elle refuse de prendre une ménagère.

Dans la vie, il ne faut jamais forcer les choses, quand c'est pour toi c'est pour toi. Aujourd'hui ma femme a ramené mon ex à la Maison comme servante.

Avoir deux gars n'est pas un problème. Le vrai problème survient, lorsque celui que tu aimes veut ça RASÉ et celui qui te finance veut ça POILU

## Epreuve: Sciences

Il a appelé son ami et lui a dit: "J'ai besoin d'argent, ma mère est malade et je n'ai pas d'argent pour son traitement."

Son ami a dit: "Très bien mon cher ami, appelle-moi plus tard."

Il l'a appelé mais son téléphone était éteint.

Il n'arrêtait pas d'appeler jusqu'à ce qu'il soit fatigué.

Et est allé chercher un autre ami qui peut l'aider avec les frais de traitement.

Mais il ne pouvait trouver personne qui puisse l'aider.

Il est rentré chez lui et a trouvé un paquet de médicaments près de l'oreiller de sa mère et elle dormait.

Il a demandé à son frère, le frère lui a dit: " Ton ami est venu et a pris les ordonnances et a apporté ces médicaments, il vient de sortir il n'y a pas longtemps".

Il sourit et, les larmes aux yeux, il sortit chercher son ami et quand il le trouva; il lui a demandé: "où étais-tu, je t'ai appelé depuis mais ton téléphone était éteint ..?"

L'ami lui a répondu: "J'ai vendu mon téléphone et acheté les médicaments pour ta mère"

Imaginez si c'était vous. Comment vous sentiriez-vous? Vous avez votre propre téléphone, mais vous ne pouviez pas le vendre pour sauver votre mère.

Nous avons tous quelque chose à donner ...

Notre temps, notre argent, nos biens, notre générosité, notre gentillesse, notre amitié, même un sourire peuvent aider beaucoup.

Dieu dans sa sagesse nous a tous bénis avec des dons différents, personne n'est trop pauvre pour donner. Gloire à Lui . Ensemble nous pouvons

## Quelques ambassades et consulats

- ▣ Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- ▣ Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- ▣ Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- ▣ Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- ▣ Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- ▣ Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- ▣ Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- ▣ Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- ▣ Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- ▣ Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- ▣ Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- ▣ Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- ▣ Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- ▣ Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- ▣ Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- ▣ Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- ▣ Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- ▣ Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- ▣ Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- ▣ Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- ▣ RDC; Tél: 90 08 38 53

## Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

## BIBLIOTHEQUES

BIBLIOTHEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

CENTRE CULTUREL LOYOLA Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

INSTITU FRANÇAIS DE LOME: Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

## LIBRAIRIE

GRAIN DE PENSEE: 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

LIBRAIRIE STAR: Quartier Béniglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

## ESPACES CULTURELS

CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

CENTRE CULTUREL: LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 22 42 12 07

## MANNEQUINAT &amp; HÔTESSE

ALLURE MODE AGENCE; Tel: 99 22 04 62

CHALLENGE AGENCE; Tel: 92 27 91 66

## SALLE DE CINEMA

HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

CINEMA GREENFIELD: Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

## AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca  
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'événement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration  
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54

Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

## SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB

RAMCO: (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

## FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR: (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marché RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

## DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

COURS DE CAPOEIRA : Salle GYM TONIC.

Tél : 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»;

Qtier : Foréver; Tél : 90 17 03 30

COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME);

Tél 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine);

Tél : 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél : 91 70 61 86

## AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)

Tél : 22 40 04 99

## COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpôé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli ) Tél: 22 21 68 51

EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage)

Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

## OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11

TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

## SANTÉ GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

## OU MANGER ET DORMIR A LOME?

RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)

Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver; Tél : 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél : 22 61 30 63

LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

## MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»

Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Qtier Nyékonakpôé, Avenue Joseph Strauss);

Tél : 90 04 76 60

GYM FIL «O» PARC (Agoè Nyivé); Tél : 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél : 22 71 49 70

**ASSIGNATION EN REFERE EN EXPULSION** **COPIE**

L'an deux mille vingt-trois (2023)

Et le \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ minutes

A la requête de monsieur **SEIDOU Malik**, demeurant au Danemark et de passages réguliers à Lomé, représenté aux fins des présentes par son épouse, dame **KOLODO Kafui**, demeurant et domiciliée à Notsé, Tél. : 93 36 41 36 ;

**Nous, M. Emmanuel T. NIROTARATOLA, Huissier de Justice**  
Près la Cour d'Appel et le Tribunal de Grande Instance de Lomé, y demeurant et domicilié en l'adresse N° 14, Agé-Catani, avenue la Cour d'Appel de Lomé et le S.C.A. à côté de la Maison du Ministre MINISTRE Souverain

Avons donné assignation à :

Dame **BRENNER M. Flore** : demeurant et domiciliée à Lomé, Tél. : 90 01 42 08 / 93 08 03 80, où étant et parlant à la personne de Monsieur le Directeur de Publication du journal **TOGOMATIN**, qui a reçu copie du présent acte, pour insertion et publication dans son journal conformément aux dispositions de l'Ordonnance N° 223/2023 du 14/03/2023 de Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de Lomé, rendue sur la base des dispositions de l'article 58 du Code togolais de procédure civile. D'avoir à comparaître le **LUNDI, HUIT (08) MAI 2023 A HUIT (08) HEURES DU MATIN** et les jours suivants s'il y a lieu, par-devant le Président du Tribunal de Grande Instance de Lomé, ou le juge délégué par lui, statuant en matière des référés au palais de justice de ladite ville ;

**POUR :**

Attendu que le requérant est propriétaire d'une maison sise à Agoè-Anonkui, qu'il a entre-temps mise en location ;

Dame **BRENNER M. Flore** s'est intéressée à ladite maison pour la louer pour un loyer mensuel de 300 000 F CFA, puis a ainsi versé 1 150 000 F CFA le 20/05/2022 et 650 000 F CFA le 25/05/2022 portant le total à 1 800 000 F CFA correspondant à une caution de 06 mois (voir copies des reçus) ;

Dame **BRENNER M. Flore** a alors aménagé dans la maison le 27/05/2022 avec ses effets, mais est aussitôt repartie laissant les clés au requérant pour effectuer quelques petits travaux avant de revenir habiter les lieux ;

Quelques temps après, le mari de dame **BRENNER M. Flore** est venu déclarer au requérant qu'ils ne vont plus prendre la maison et souhaiteraient la libérer ;

Le requérant a pris acte de cette déclaration et attendais que ses locataires lui servent un préavis en bonne et due forme comme c'est de coutume en la matière, mais les locataires ont disparu à ce jour sans laisser de trace ni de consigne ;

**REQUETE AUX FINS D'AUTORISATION D'INSERTION D'ACTES DANS UN JOURNAL OU PERIODIQUE**

**A Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de Lomé**

Je soussigné **SEIDOU Malik**, demeurant au Danemark et de passages réguliers à Lomé, représenté aux fins des présentes par mon épouse dame **KOLODO Kafui**, demeurant et domicilié à Notsé, Tél. : 93 36 41 36 (voir copies du passeport et de la procuration) ;

**AI L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER, MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je suis propriétaire d'une maison sise à Agoè-Anonkui, que j'ai entre-temps mise en location ;

Dame **BRENNER M. Flore** s'est intéressée à ladite maison pour la louer pour un loyer mensuel de 300 000 F CFA, puis a ainsi versé 1 150 000 F CFA le 20/05/2022 et 650 000 F CFA le 25/05/2022 portant le total à 1 800 000 F CFA correspondant à une caution de 06 mois (voir copies des reçus) ;

Dame **BRENNER M. Flore** a alors aménagé dans la maison le 27/05/2022 avec ses effets, mais est aussitôt repartie ne laissant les clés pour effectuer quelques petits travaux avant de revenir habiter les lieux ;

Quelques temps après, le mari de dame **BRENNER M. Flore** est venu me déclarer qu'ils ne vont plus prendre la maison et souhaiteraient la libérer ;

J'en ai pris acte de cette déclaration et attendais qu'ils me servent un préavis en bonne et due forme comme c'est de coutume en la matière en pareil cas, mais les locataires ont disparu à ce jour sans laisser de trace ni consigne ;

Je me suis adressé à un Huissier de Justice pour initier une procédure d'expulsion contre dame **BRENNER M. Flore**, mais celui-ci n'a pas pu la retrouver pour lui remettre les actes relatifs à la procédure en cause, et s'est heurté même à un refus de communication de la part de la locataire quand il a essayé de la contacter sur son numéro de téléphone connu (92 35 51 51) ;

Dans ces conditions, n'ayant aucune adresse précise de dame **BRENNER M. Flore**, et celle-ci refusant de collaborer lorsqu'on la contacte sur son numéro de téléphone connu (92 35 51 51), je sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, en application des dispositions de l'article 58 du code de procédure civile togolais, bien vouloir m'autoriser à publier dans un journal ou périodique de diffusion nationale, qu'il vous plaira de désigner, les actes de procédure relatifs à la procédure d'expulsion que j'attends initier contre dame **BRENNER M. Flore** pour obtenir la libération de ma maison sise à Agoè-Anonkui que cette dernière occupe ;

Dire qu'il vous en sera référé en cas de besoin ;

**P.J.**

- Copie du passeport
- Copie de la procuration
- Copies des reçus

Fait à Lomé, le **13 MARS 2023**

**Pour l'exposant, La représentante,**

*[Signature]*

---

**ORDONNANCE N° 223 / 2023**

**Atchou ADJEODA**, Président du Tribunal de Grande Instance de Lomé ;

- Vu la requête qui précède, présenté par le nommé **SEIDOU Malik**, demeurant au Danemark et de passages réguliers à Lomé, représenté aux fins des présentes par son épouse dame **KOLODO Kafui**, demeurant et domiciliée à Notsé, Tél. : 93 36 41 36, et les pièces jointes ;
- Vu les motifs développés à l'appui de ladite requête ;
- Vu les dispositions de l'article 58 du code togolais de procédure civile ;
- Attendu que la demande du requérant paraît fondée en son principe ;
- Qu'il y a lieu d'y faire droit ;

En conséquence :

Autorisons l'exposant, le nommé **SEIDOU Malik**, représenté aux fins des présentes par son épouse dame **KOLODO Kafui**, demeurant et domiciliée à Notsé, Tél. : 93 36 41 36 à faire publier dans **TOGOMATIN**, les actes de procédure relatifs à la procédure d'expulsion qu'il attend initier contre dame **BRENNER M. Flore** pour obtenir la libération de sa maison sise à Agoè-Anonkui que cette dernière occupe ;

Disons en outre qu'il nous en sera référé en cas de besoin ;

Fait en notre Cabinet à Lomé, le **14 MARS 2023**

**LE PRESIDENT,**

*[Signature]*  
**Atchou ADJEODA**

**Pour Copie Certifiée Conforme**  
**M. Emmanuel T. NIROTARATOLA**  
**HUISSIER DE JUSTICE**  
Lomé, le **02 MAI 2023**

## Lutte contre la pollution

# Vers le renforcement des Conventions de Bâle, Rotterdam, Stockholm

**Les Nations unies organisent depuis le lundi 1er mai 2023 à Genève, une série de réunions ayant pour objectif de réduire la pollution due aux produits chimiques et aux déchets. Plus de 2.000 délégués du monde entier sont attendus pour ces réunions organisées pendant deux semaines sous le thème « Accélérer l'action : Objectifs pour une gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets ».**

Les participants doivent prendre de nouvelles décisions clés pour lutter contre la pollution et atteindre les objectifs des Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm, les trois principaux accords multilatéraux sur l'environnement pour la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets, ont précisé le Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans un communiqué conjoint.

Les délégués étudieront l'inscription de nouvelles substances chimiques, jugées très préoccupantes pour la santé humaine et l'environnement, en vue de leur élimination dans le cadre de la Convention de Stockholm, de la soumission de substances chimiques et de pesticides supplémentaires à la procédure de consentement préalable en connaissance de cause ou encore à l'examen d'une proposition d'amendement concernant le processus d'inscription dans le cadre de la Convention de Rotterdam. Enfin, ces réunions permettront d'élaborer des lignes directrices techniques sur la gestion écologiquement rationnelle des déchets plastiques, des déchets de POP (Polluants organiques persistants) et des déchets électroniques dans le cadre de la Convention de Bâle.

S'exprimant lors de la séance d'ouverture, Rolph Payet, secrétaire exécutif des trois conventions, a souligné que « les objectifs relatifs aux polychlorobiphényles (PCB) fixés par la Convention de Stockholm, à savoir l'élimination de l'utilisation des PCB dans les équipements d'ici à 2025 et la gestion écologiquement rationnelle des liquides contenant des PCB et des équipements contaminés par des PCB d'ici à 2028, sont sur le point d'être atteints ».

« Il est donc impératif que la communauté internationale, les donateurs et les institutions de financement accélèrent leur action pour aider les Parties à atteindre ces objectifs », a-t-il ajouté.

### Inscription de polluants organiques persistants

Parmi les nouvelles substances chimiques jugées inquiétantes, il y a le pesticide méthoxychlore, le Dechlorane Plus et UV-328. Le méthoxychlore a été utilisé pour remplacer le DDT contre un large éventail de parasites sur les cultures de plein champ, les fruits, les légumes, les plantes ornementales, ainsi que sur le bétail et les animaux de compagnie. Hautement toxique pour les invertébrés et les poissons, notamment en raison de ses effets de perturbation endocrinienne, il a été détecté dans l'environnement et le biote de l'Arctique et de l'Antarctique, loin de sa zone de production et de son utilisation. Le méthoxychlore a également été détecté dans le sérum humain, les tissus adipeux, le sang du cordon ombilical et le lait maternel.

Le Dechlorane Plus est quant à lui, un retardateur de flamme et l'UV-328 un absorbeur d'UV. Ces deux substances chimiques sont largement utilisées comme additifs plastiques, y compris pour des utilisations qui nécessitent un certain temps pour être éliminées, telles que les véhicules à moteur, les machines industrielles et les dispositifs médicaux. Les trois substances chimiques sont donc proposées pour inscription sur la base d'un processus d'examen rigoureux des risques, des options de gestion et des solutions de remplacement par le Comité d'étude des polluants organiques persistants (POP) des Nations unies.

### Renforcement de l'efficacité de la Convention de Rotterdam

La onzième réunion de la conférence des Parties à la Convention de Rotterdam (RC COP-11) examinera l'inscription de quatre pesticides, de deux préparations pesticides extrêmement dangereuses et d'un produit chimique industriel à l'annexe III de la convention.

Il s'agit du fongicide iprodion, qui présente un risque élevé à long terme pour les organismes aquatiques, et de l'insecticide terbufos, pour lequel un risque extrêmement

élevé pour les organismes terrestres a été identifié. Ces deux substances seront examinées pour la première fois par la Conférence des Parties.

« La gestion en toute sécurité de ces produits chimiques et pesticides dangereux est l'un des principaux objectifs de la Convention de Rotterdam et contribue en même temps à la réalisation de l'objectif 7 du Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal adopté en décembre 2022 », a souligné Christine Fuell, secrétaire exécutive par intérim de la Convention de Rotterdam.

La réunion examinera également, entre autres points importants, une proposition

et de mouvement et des travaux visant à clarifier davantage les opérations d'élimination et les déchets dangereux couverts par la convention.

### Quelles sont les spécificités de ces trois Conventions ?

La Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination est l'accord environnemental international le plus complet sur les déchets dangereux et autres déchets. Son objectif principal est de protéger la santé humaine et l'environnement contre les effets néfastes des déchets dangereux et autres déchets. Son champ d'application couvre un large éventail de déchets

ainsi que sur leurs risques potentiels, afin d'éclairer et d'améliorer la prise de décision au niveau national.

En outre, par le biais de la procédure PIC, elle fournit un mécanisme juridiquement contraignant pour soutenir les décisions nationales sur l'importation de certains produits chimiques et pesticides afin de minimiser les risques qu'ils engendrent pour la santé humaine et l'environnement.

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants est un traité mondial visant à protéger la santé humaine et l'environnement contre les produits chimiques qui restent



Un tonneau contenant un polluant chimique

d'amendement pour renforcer l'efficacité de la convention en créant une voie permettant d'inscrire les produits chimiques relevant de la convention dans une nouvelle annexe VIII lorsque tous les efforts visant à parvenir à un consensus pour les inscrire à l'annexe III ont échoué.

### Gestion rationnelle des déchets

La seizième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Bâle examinera également la possibilité d'adopter des directives techniques pour la gestion écologiquement rationnelle des déchets plastiques, ainsi que des déchets contenant des polluants organiques persistants ou contaminés par ceux-ci.

Les Parties discuteront des moyens possibles d'améliorer le fonctionnement de la procédure de consentement préalable en connaissance de cause (PIC), qui est la pierre angulaire du régime de la Convention de Bâle visant à contrôler les mouvements transfrontaliers de déchets, des approches électroniques des documents de notification

définis comme "dangereux" en fonction de leur origine et/ou de leur composition et de leurs caractéristiques, ainsi que d'autres types de déchets nécessitant une attention particulière, notamment les déchets ménagers, les cendres d'incinération et les déchets de matières plastiques.

La Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause (PIC) applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international est administrée conjointement par la FAO et le Pnue. Les 165 Parties à cette convention juridiquement contraignante partagent la responsabilité et coopèrent pour gérer en toute sécurité les produits chimiques dans le commerce international.

À ce jour, 54 produits chimiques, pesticides et préparations sont inscrits à l'annexe III. La convention n'introduit pas d'interdictions mais facilite l'échange d'informations entre les Parties sur les produits chimiques et les pesticides dangereux,

intacts dans l'environnement pendant de longues périodes, sont largement distribués géographiquement, s'accumulent dans les tissus adipeux de l'homme et de la faune et ont des effets nocifs sur la santé humaine ou sur l'environnement.

L'exposition aux Polluants organiques persistants (POP) peut avoir des effets graves sur la santé, notamment certains cancers, des malformations congénitales, des dysfonctionnements des systèmes immunitaires et reproducteurs, une plus grande vulnérabilité aux maladies et des lésions des systèmes nerveux central et périphérique. La convention exige de ses Parties qu'elles prennent des mesures pour éliminer ou réduire les rejets de POP dans l'environnement. À ce jour, cette convention juridiquement contraignante compte 186 parties, ce qui lui confère une couverture quasi universelle. 31 substances chimiques d'intérêt mondial ont été répertoriées dans le cadre de la Convention de Stockholm.

## Concours de beauté

# Le service Coris Money sponsorise Miss Campus

La cinquième édition du concours de beauté et de valorisation de la jeune fille étudiante "Miss Campus" s'est tenue le 29 avril 2023, au Palais des congrès de Kara. Après les éditions précédentes réalisées avec succès, ce concours de beauté fait une réapparition au-devant de la scène avec un sponsoring de Coris Money.

Ayant pour but de mettre en exergue la beauté de la jeune fille étudiante, ce concours poursuit bien évidemment des objectifs plus concrets. Il vise à offrir à la jeune fille étudiante l'opportunité de s'exprimer sur ses compétences et d'exposer par la même occasion son identité culturelle à travers des danses traditionnelles, dans un cadre aussi bien ludique qu'éducatif.

À ce titre, Coris Money, la solution innovante de monnaie électronique lancée par Coris Bank International depuis juillet 2022, soutient vivement cette initiative qui promeut la jeunesse estudiantine dans un sens très élargi.

Au-delà du mobile money, Coris Money offre une diversité de services à la population togolaise en général et à la population estudiantine en particulier. Ces services sont entre autres le dépôt sur compte, la simulation de crédit, le crédit, l'épargne, le dépôt à terme.

Ainsi, à partir d'un téléphone mobile, d'une tablette et sans même ouvrir un compte bancaire, tous les utilisateurs, en l'occurrence les étudiants, peuvent envoyer et recevoir de l'argent, payer des factures et effectuer d'autres opérations à distances.

Coris Money est accessible à toute la population active, tant les particuliers que la clientèle entreprise. Pour avoir un compte Coris Money, il faut juste détenir un numéro de téléphone, tout réseau, un document d'identité valide (carte d'identité, carte d'électeur, etc.).

La procédure d'enrôlement comme client Coris Money est assez simple. Après avoir téléchargé l'application sur les plateformes numériques, le client identifie son pays, saisit son numéro de téléphone portable puis valide. Il recevra un code de validation qui lui permet de s'identifier.

En plus des informations d'identification traditionnelles, Coris Money renforce son niveau de sécurité, requiert le chargement d'une photo d'identité et la version numérique de la pièce d'identité du souscripteur.

Le client est libre d'effectuer ses opérations financières en toute liberté. Toutefois, conformément à la réglementation, les transactions de transfert d'argent au-delà de 200 000 francs CFA par mois imposent au client de se rendre dans une agence CBI TOGO pour remplir un formulaire de souscription en vue d'augmenter le plafond de son compte.



Après une rude compétition, Mlle Kougleame Ignefi Afi Claire a su se démarquer des autres candidates à travers son charisme, sa classe, son éloquence et bien d'autres qualités qui ont séduit les jurys et le public qui n'ont pas hésité à faire d'elle la Miss Campus Togo 2023. À noter qu'elle est étudiante en 2ème année de Droit Privé à l'Université de Lomé.

1ère Dauphine: Mlle Melessoussou Brénam Lady/ Étudiante en 3ème année de Gestion à l'Université de Lomé

2ème Dauphine: Mlle Kondi Foussena/ Étudiante en 1ère année de Faseg à l'Université de Lomé

3ème Dauphine: Mlle Doussevi Ezzo Delali/ Étudiante en 3ème année de Géographie à l'Université de Lomé.

La Miss Campus Togo 2023 est repartie avec une Moto offerte par ATMS ( Association Togolaise de Marketing Social), un lot de produits de beauté offert par Dodo Cosmetics, un téléphone de marque Infinix offert par Infinix Togo et des cadeaux offerts par Coris Bank International Togo.

**Attipoe Edem Kodjo**



**La Banque Autrement**  
<https://togo.coris.bank>

